



## Une floriculture européenne très hétérogène

Magali DEMOTES-  
MAINARD\*

SCEES - Sous-direction  
des synthèses  
statistiques  
et des revenus

***Les résultats économiques des exploitations européennes spécialisées en floriculture et culture de plantes ornementales font apparaître des spécificités régionales, essentiellement liées à la nature des cultures : bulbes, plantes à fleur et fleurs coupées nécessitent en effet des structures de production très différentes. Par rapport à leurs voisines italiennes, les exploitations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur supportent des coûts de production plus importants.***

\* Cet article reprend une étude effectuée sur les résultats de 1993 par Cécile DUBOIS et Henri LAFAGE, du service régional de statistique agricole de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les données de 1994 et 1995 ont été exploitées par Nathalie DELAME.

La production de fleurs et de plantes ornementales est présente comme activité professionnelle dans une trentaine de régions d'Europe, mais avec une concentration marquée sur certaines d'entre elles (carte 1). Cette étude se limite aux douze « régions » horticoles européennes pour lesquelles le Réseau d'information comptable agricole fournit des résultats significatifs (encadré p. 20). Ce sont les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, l'Angleterre-Est, la Basse-Saxe, le Bade-Wurtemberg, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Vénétie, la Ligurie, la Toscane, la Campanie, et les Pouilles.

### Les Pays-Bas, jardin de l'Europe

En 1993, ces douze régions regroupaient 75 % des exploitations professionnelles spécialisées en fleurs et plantes ornementales et, totalisant 39 000 hectares de surfaces florales, représentaient 80 % de la marge brute standard floricole européenne (encadré p. 21). Les Pays-Bas dominent très largement les autres régions productrices, tant par le nombre

d'exploitations que par les surfaces consacrées aux productions florales (tableau 1). Avec 27 000 hectares de culture florale dans les exploitations spécialisées, ils représentent à eux seuls 70 % des superficies et 60 % de la production et de la valeur ajoutée des douze régions étudiées. Les cinq régions italiennes considérées regroupent ensemble un peu plus d'exploitations que les Pays-Bas, mais avec des surfaces individuelles sensiblement plus faibles : elles ne comptent globalement que pour 15 % de la valeur ajoutée totale des douze régions. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, première région floricole française, la surface florale totale des exploitations spécialisées, avec environ un millier d'hectares, est comparable à celle de chacun des deux Länder allemands, ou de la Toscane.

On distingue en Europe trois grands types de cultures florales : la production de plantes à fleurs et ornementales, celle de fleurs et boutons destinés à la coupe, et les cultures de bulbes, oignons et tubercules<sup>1</sup>. Cette dernière activité ne se rencontre pratiquement que dans les régions du nord de l'Europe. Elle nécessite de grandes surfaces pour de faibles

1. Pour simplifier, on parlera simplement dans la suite du texte respectivement de plantes ornementales, de fleurs coupées et de bulbes.

coûts de production, en contrepartie d'une faible rémunération à l'hectare (tableau 2). Les productions de fleurs coupées et de plantes ornementales (surtout en zone nord) ont une valeur à l'hectare très nettement supérieure, et d'autant plus que les cultures sont conduites sous serres : elles nécessitent alors en contrepartie sensiblement plus d'équipements et de main-d'œuvre.

### Pays-Bas et Angleterre consacrent de vastes surfaces aux bulbes

Les Pays-Bas et l'Angleterre-Est constituent, avec la Belgique, les zones de production de bulbes. Cette culture utilise beaucoup de surface, pour une production de relativement faible valeur.

Aux Pays-Bas, les exploitations floricoles professionnelles consacrent aux bulbes les trois quarts de leur surface, mais cette culture ne contribue à leur produit brut qu'à hauteur de 20 %. Sur des surfaces beaucoup plus petites, les plantes ornementales d'une part et les

### Le RICA dans l'Union européenne

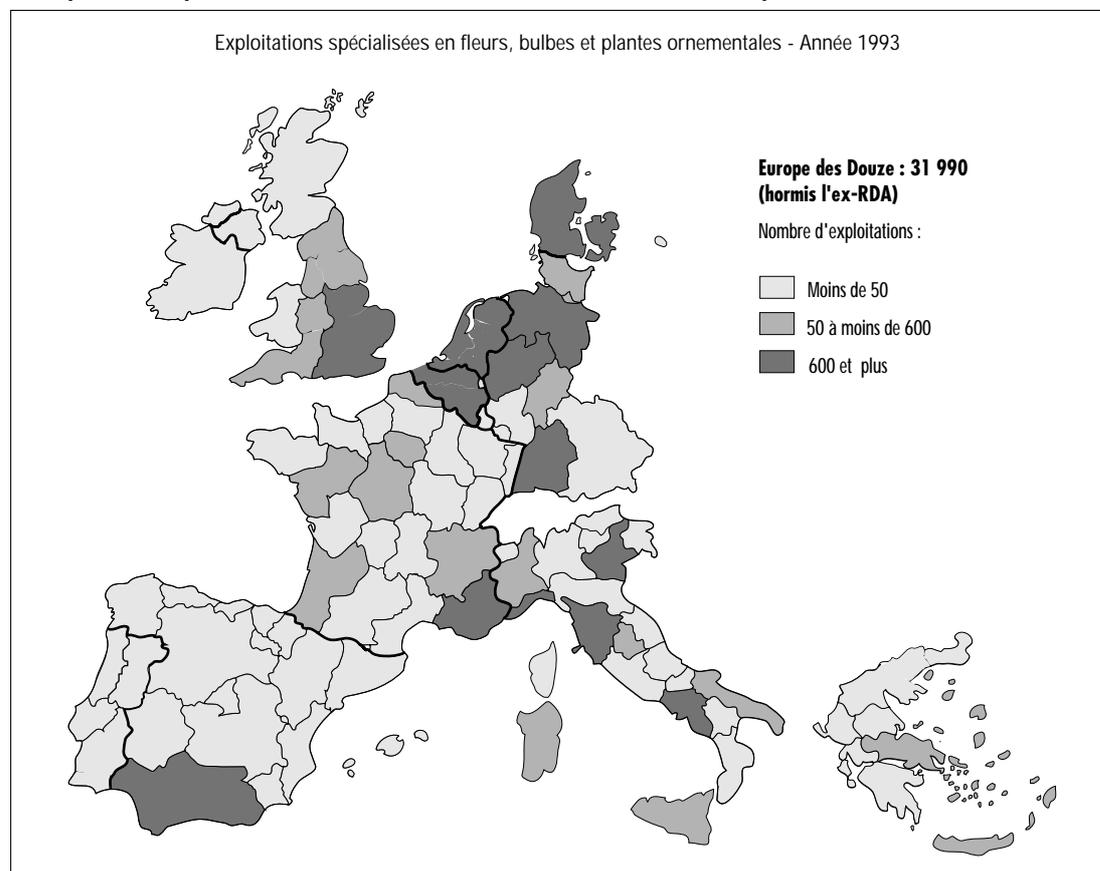
*Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil de données techniques et comptables directement auprès d'un échantillon de 60 000 exploitations agricoles réparties dans les États membres.*

*Le RICA couvre le champ des seules exploitations professionnelles (au-dessus d'un certain seuil de taille économique). La présente étude porte sur les résultats d'échantillons annuels d'un peu plus de 1 000 exploitations qui représentent les quelques 24 400 exploitations professionnelles produisant principalement des fleurs coupées, plantes en pots, bulbes et oignons dans l'Union européenne. Les résultats ont été calculés à partir des données disponibles pour les années 1993, 1994 et 1995.*

*La décomposition régionale du RICA, qui conditionne le découpage retenu pour la présentation des résultats, correspond selon les pays à des niveaux différents de la nomenclature européenne des régions (NUTS 1 ou 2, ou regroupements). Seuls les résultats des douze régions RICA disposant d'un échantillon minimum de 30 exploitations ont été exploités. Deux autres régions importantes pour la floriculture européenne, la Rhénanie du Nord-Westphalie et l'Andalousie, n'ont pu être traitées ici, leurs résultats étant incomplets ou indisponibles à la date de la réalisation de l'étude.*

Carte 1

### Des pôles de production florale au nord et au sud de l'Europe



Source : AGRESTE - RICA - Commission des communautés européennes (DG VI)

fleurs coupées d'autre part dégagent respectivement environ 35 et 45 % du produit brut total des exploitations néerlandaises. Avec cette répartition assez équitable du produit brut entre les trois types de production, les Pays-Bas disposent de la floriculture la plus diversifiée (graphique 1).

En Angleterre, la surface consacrée aux bulbes représente le cinquième du total. Il s'agit essentiellement de bulbes de narcisses, de faible valeur, si bien que cette production est marginale dans la valeur de la production florale totale, qui se répartit entre environ 70 % de plantes ornementales et 30 % de fleurs coupées.

Les exploitations florales néerlandaises et britanniques se distinguent très nettement de leurs homologues européennes, à la fois par leur taille sensiblement supérieure à la moyenne européenne (autour de 5 ha au total, dont au moins 3 consacrés à la culture florale), et par la faible part de leur surface florale consacrée à des cultures sous abri (moins du tiers).

Dans ces exploitations de grande superficie, la production et la valeur ajoutée par hectare apparaissent relativement faibles : moins de 300 000 francs de valeur ajoutée à l'hectare<sup>2</sup>

2. Valeur exprimée en franc standard de pouvoir d'achat (encadré p. 24).

(graphique 2). Les cultures sont conduites avec peu de personnel et peu d'actif immobilisé : moins d'une unité de travail annuel (UTA) et environ 450 000 francs d'immobilisations par hectare (hors valeur du foncier) aux Pays-Bas ; 1,7 UTA et 300 000 francs

### L'orientation floriculture

*L'orientation technico-économique des exploitations (OTEX) permet de les classer selon leur activité dominante.*

*Pour chaque exploitation, on valorise chaque type de surface et chaque tête de bétail à l'aide de coefficients de marge brute standard (MBS) établis au niveau régional et exprimant une valeur ajoutée potentielle. La MBS totale de l'exploitation est obtenue en sommant les MBS partielles des diverses spéculations.*

*L'orientation d'une exploitation est déterminée d'après la contribution relative des différentes productions à la MBS totale. Ainsi, une exploitation est dite spécialisée en floriculture et plantes ornementales lorsque la MBS en bulbes, fleurs et plantes ornementales en plein air et sous serre représente plus de 66 % de la MBS totale de l'exploitation (OTE 2021, 2022 et 2023 : JO des CE du 17 août 1985).*

Tableau 1  
La production néerlandaise domine la floriculture européenne

Principales régions de production en Europe	Exploitations professionnelles spécialisées en floriculture - année 1993		MBS totale de ces exploitations	
	Nombre	%	Millions d'écus 1993	%
Pays-Bas	7 670	24	1 410	43
Ligurie	4 650	14	280	8
Campanie	1 810	6	109	3
<i>Rhénanie du Nord-Westphalie<sup>1</sup></i>	<i>1 800</i>	<i>6</i>	<i>239</i>	<i>7</i>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 780	6	143	4
Belgique	1 730	5	135	4
Bade-Wurtemberg	1 460	5	80	2
Toscane	1 330	4	91	3
<i>Andalousie<sup>1</sup></i>	<i>1 330</i>	<i>4</i>	<i>51</i>	<i>2</i>
Basse-Saxe	1 110	3	118	4
Danemark	830	3	153	5
Vénétie	760	2	36	1
Angleterre-Est	680	2	55	2
Pouilles	590	2	29	1
<b>Total des 14 régions</b>	<b>27 530</b>	<b>86</b>	<b>2 929</b>	<b>89</b>
<b>Ensemble de l'Europe des Douze</b>	<b>31 990</b>	<b>100</b>	<b>3 284</b>	<b>100</b>

1. La Rhénanie du Nord-Westphalie et l'Andalousie n'ont pas été retenues dans la suite de l'étude, dont le champ se limite aux douze autres régions (encadré p. 20).

Source : AGRESTE - RICA - Commission des communautés européennes (DG VI)

Tableau 2  
Trois types de production, de valeurs très disparates

En millier de franc standard de pouvoir d'achat (FSPA)

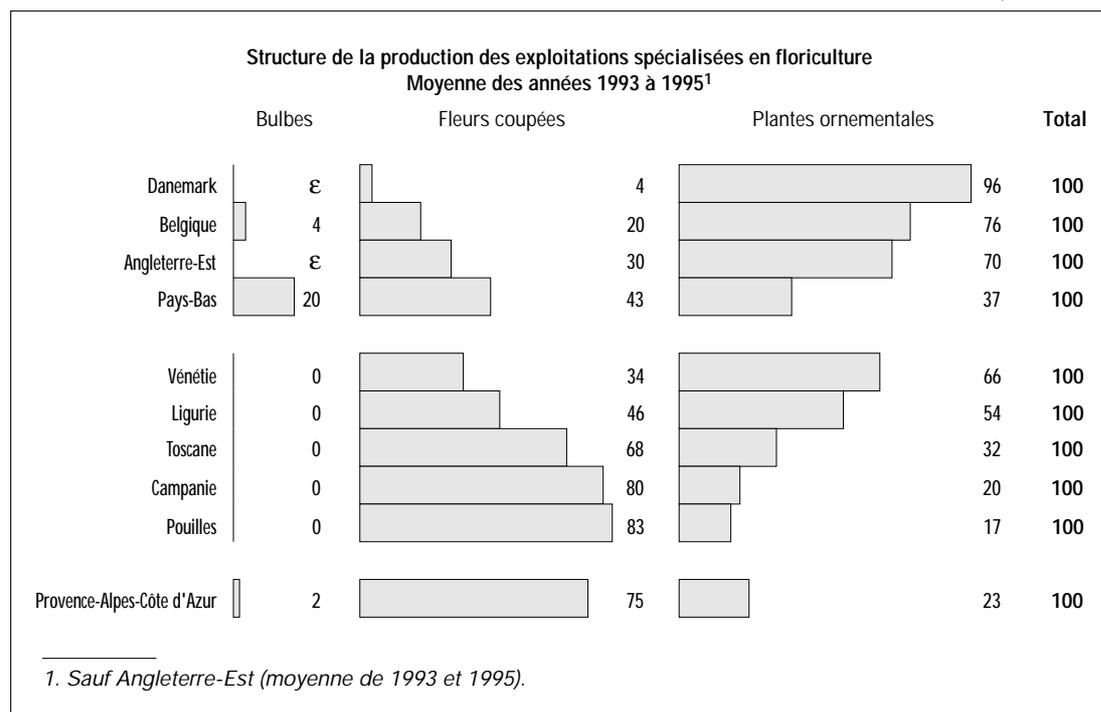
	Valeur de la production florale annuelle par hectare Moyenne des années 1993 à 1995 <sup>1</sup>				
	Bulbes	Flours coupées	Plantes ornementales	Production en plein air	Production sous abri
Pays-Bas	176	1 888	3 284	179	2 651
Belgique	242	1 280	2 278	278	2 003
Danemark	492	1 143	3 206	472	3 845
Angleterre-Est	26	677	2 626	261	4 332
Basse-Saxe	nd	nd	nd	359	1 941
Bade-Wurtemberg	nd	nd	nd	422	3 035
Toscane	-	849	928	354	1 291
Ligurie	-	783	523	393	1 060
Pouilles	-	751	611	445	853
Vénétie	-	611	649	239	1 144
Campanie	-	531	681	255	772
Provence-Alpes-Côte d'Azur	ns	885	3 426	416	1 353

1. Sauf Angleterre-Est (moyenne de 1993 et 1995) et Allemagne (Basse-Saxe et Bade-Wurtemberg : moyenne 1993-1994).

Source : AGRESTE - RICA - Commission des communautés européennes (DG VI)

Graphique 1  
Peu de fleurs coupées au Nord, sauf aux Pays-Bas

En % du produit brut



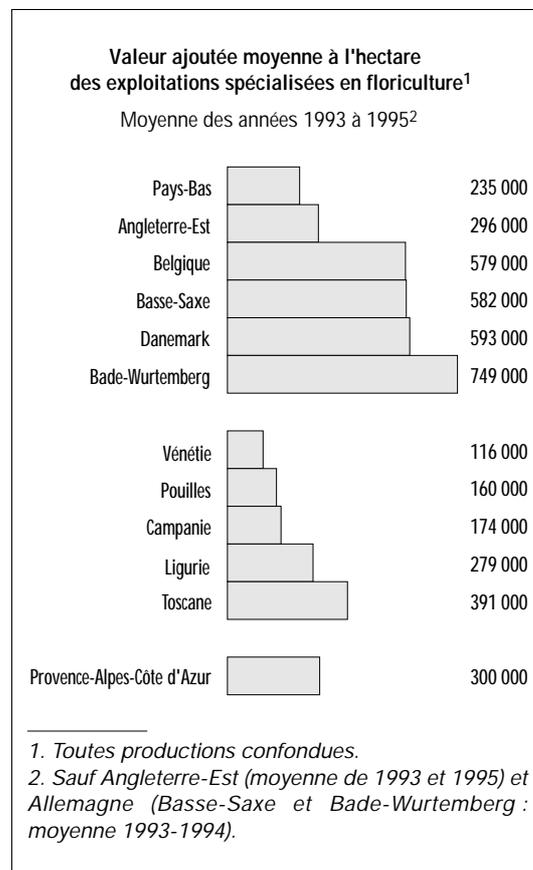
Source : AGRESTE - RICA - Commission des communautés européennes (DG VI)

d'immobilisations par hectare en Angleterre (encadrés p. 24 et p. 25). Dans ces deux régions, les consommations intermédiaires ramenées à l'hectare se situent également en deçà de la moyenne européenne, avec en particulier peu d'achats d'engrais, et de semences et plants aux Pays-Bas (tableau 3). Au-delà de ces similitudes, les modes de production de ces deux régions restent bien différents. En Angleterre, chacun des trois types de culture dégage de faibles ratios de production par hectare. Aux Pays-Bas en revanche, les rendements de chacun d'entre eux sont parmi les plus élevés. Contrairement à ce que laisserait supposer la comparaison globale des résultats moyens à l'hectare, tirés à la baisse par l'importance de la production de bulbes, la floriculture néerlandaise est conduite de façon intensive. La valeur ajoutée par actif occupé est d'ailleurs la plus élevée des douze régions considérées.

En termes de revenu dégagé, l'Angleterre rejoint toutefois les Pays-Bas : ces deux régions ont dégagé de 1993 à 1995 l'excédent brut d'exploitation par unité de travail familial le plus élevé, soit plus de 450 000 francs par an. Du fait de charges financières et d'amortissements plus importants dans les exploitations néerlandaises, le revenu courant par tête n'était plus que de 180 000 francs aux Pays-Bas, contre 250 000 francs en Angleterre. Mais, en tout état de cause, ces deux

## Graphique 2 Des systèmes de production plus ou moins intensifs selon les régions

En franc standard de pouvoir d'achat (FSPA)



Source : AGRESTE - RICA - Commission des communautés européennes (DG VI)

Tableau 3  
De faibles valeurs d'intrants en Italie

En millier de franc standard de pouvoir d'achat (FSPA)

	Consommations intermédiaires annuelles par hectare Moyenne des années 1993 à 1995 <sup>1</sup>					
	Total	Engrais	Semences et plants	Produits de protection des cultures	Énergie	Autres
Bade-Wurtemberg	1 066	45	234	8	27	752
Basse-Saxe	900	36	127	9	20	708
Danemark	579	52	159	13	116	239
Belgique	461	43	128	16	96	178
Angleterre-Est	380	19	150	7	38	166
Pays-Bas	237	4	65	10	49	109
Provence-Alpes-Côte d'Azur	291	24	77	15	59	116
Toscane	291	14	128	17	69	63
Ligurie	194	23	48	13	48	62
Campanie	115	8	65	13	19	10
Pouilles	96	7	35	13	19	22
Vénétie	81	3	37	3	13	25

1. Sauf Angleterre-Est (moyenne de 1993 et 1995) et Allemagne (Basse-Saxe et Bade-Wurtemberg : moyenne 1993-1994).

Source : AGRESTE - RICA - Commission des communautés européennes (DG VI)

régions affichent sur la période les résultats économiques les plus élevés (tableau 4).

réservée à la production florale de l'exploitation. Par hectare de surface cultivée, la production et la valeur ajoutée dégagée y sont

## Des plantes ornementales dans les autres zones du nord de l'Europe

En Belgique, dans les Länder allemands et plus encore au Danemark, la culture de plantes ornementales est prépondérante : 70 % des surfaces florales sont couvertes de serres ou d'abris au Danemark, près de la moitié dans les trois autres régions. Les unités de production sont sensiblement plus petites qu'en Angleterre et aux Pays-Bas : leur surface moyenne est de l'ordre de l'hectare. En Allemagne, la quasi-totalité des surfaces est

### Le franc standard de pouvoir d'achat (FSPA)

Toutes les valeurs sont converties en franc par un coefficient de standard de pouvoir d'achat (FSPA) : le recours au standard de pouvoir d'achat permet de définir des taux de change qui reflètent le pouvoir d'achat de la monnaie sur son territoire, indépendamment d'autres causes de variation affectant sa valeur internationale. Un franc SPA est très proche du franc français : 1 écu vaut 6,63 francs français en 1993 et 6,93 francs SPA.

Tableau 4

**Au Nord comme au Sud, les structures de production sont plus ou moins intensives**

	Principaux résultats des exploitations spécialisées en floriculture - Valeurs moyennes des années 1993 à 1995 <sup>1</sup>											
	Pays-Bas	Angleterre-Est	Basse-Saxe	Bade-Wurtemberg	Belgique	Danemark	Ligurie	Toscane	Campanie	Vénétie	Pouilles	Provence-Alpes-Côte d'Azur
<i>En million de FSPA<sup>2</sup></i>												
Production totale	19 927	2 222	1 482	2 275	1 706	1 794	2 091	899	795	320	169	1 326
Valeur ajoutée	9 917	942	586	952	949	894	1 231	516	536	188	110	670
Nombre d'exploitations	7 716	639	1 046	1 590	1 729	862	4 711	1 154	2 215	685	435	1 777
<i>En hectare</i>												
SAU par exploitation	5,5	5,0	1,0	0,8	0,9	1,7	0,9	1,1	1,4	2,4	1,6	1,3
SAU florale par exploitation	3,6	2,9	0,9	0,7	0,6	0,7	0,7	0,9	0,6	0,6	0,5	0,6
<b>Résultats par hectare</b>												
<i>En millier de FSPA<sup>2</sup></i>												
Production totale	472	698	1 471	1 790	1 041	1 190	473	681	258	198	245	594
Production florale	676	1 136	1 119	1 494	1 548	2 955	617	873	555	636	723	1 074
Production non florale	64	105	5 712	3 105	297	41	91	45	18	34	4	129
Valeur ajoutée	235	296	582	749	579	593	279	391	174	116	160	300
Excédent brut d'exploitation (EBE)	155	116	296	327	444	292	252	372	165	113	155	201
Résultat courant avant impôts (RCAI)	60	63	128	88	250	86	202	283	149	95	114	91
Charges salariales	72	179	276	410	124	307	20	16	8	3	9	96
Charges financières	27	14	72	57	46	108	3	10	0	1	1	18
Actif foncier	221	207	321	341	182	36	714	488	269	90	173	231
Actif immobilisé hors foncier	452	308	626	1 072	972	1 110	569	650	155	188	483	376
Endettement total	432	272	1 049	969	785	1 210	35	119	0	5	9	402
<b>Résultats par UTA<sup>3</sup></b>												
<i>En millier de FSPA<sup>2</sup></i>												
EBE/UTA non salariée	471	464	193	174	264	376	118	163	126	164	150	152
RCAI/UTA non salariée	183	254	83	47	149	110	95	124	114	138	110	69
<i>En UTA</i>												
UTA non salariée/ha	0,3	0,2	1,5	1,9	1,7	0,8	2,1	2,3	1,3	0,7	1,0	1,3
UTA salariée/ha	0,6	1,5	2,5	3,8	0,9	2,7	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,9

1. Sauf Angleterre-Est (moyenne de 1993 et 1995) et Allemagne (Basse-Saxe et Bade-Wurtemberg : moyenne 1993-1994).

2. Franc standard de pouvoir d'achat (encadré).

3. Unité de travail annuel (encadré p. 25).

Source : AGRESTE - RICA - Commission des communautés européennes (DG VI)

parmi les plus importantes de toutes les régions européennes (entre 580 000 et 750 000 francs de valeur ajoutée à l'hectare), correspondant à la valeur élevée des productions de plantes d'ornement au nord de l'Europe.

Ces résultats sont acquis grâce à un fort recours à la main-d'œuvre, aux intrants et aux équipements spécifiques. En Allemagne tout particulièrement, les exploitations floricoles développent des activités annexes, notamment de commercialisation, qui augmentent leur production « non florale » et leurs charges (tableau 4). Elles emploient près de 6 personnes à temps complet par hectare au Bade-Wurtemberg (dont 4 salariées), entre 3 et 4 dans les autres régions. Les actifs immobilisés approchent ou dépassent le million de francs à l'hectare au Bade-Wurtemberg, en Belgique et au Danemark ; ils sont un peu plus faibles en Basse-Saxe (630 000 francs).

Les charges salariales pèsent sur le résultat des exploitations allemandes, notamment au Bade-Wurtemberg où elles se conjuguent à d'importantes charges d'amortissement du capital. Moins lourdes au Danemark et surtout en Belgique, elles permettent de dégager dans ces pays un revenu net annuel par non salarié compris entre 110 000 et 150 000 francs.

### **En Italie, des productions à faible coût**

La production de fleurs coupées domine dans le produit brut des exploitations toscanes (70 % environ) et surtout du sud de la péninsule : elle dépasse 80 % du total en Campanie et dans les Pouilles. En Ligurie et en Vénétie, la production se partage plus équitablement entre fleurs coupées et plantes ornementales (graphique 1). En Italie, à la différence des autres régions considérées, les valeurs à l'hectare de ces deux types de production sont assez voisines (tableau 2).

Les cinq régions italiennes se distinguent par le faible niveau des intrants nécessaires à la floriculture : les consommations intermédiaires n'y représentent qu'environ 40 % de la valeur de la production, contre la moitié au moins dans les autres régions, surtout grâce aux faibles dépenses en engrais et en semences et plants. La Toscane se caractérise par un poids plus important des achats de semences et plants, mais la production à l'hectare y est en contrepartie plus élevée (tableau 3).

Par ailleurs, les exploitations italiennes limitent le recours au travail salarié et à l'endet-

#### **L'unité de travail annuel (UTA)**

*L'activité agricole est exprimée unité de travail annuel. Une UTA équivaut à la quantité de travail agricole fourni par une personne occupée à plein temps (39 heures ou plus par semaine, 20 jours ou plus par mois) pendant une année. L'activité agricole totale comprend le travail salarié et le travail non salarié.*

tement auprès des tiers, ce qui réduit fortement les frais de personnel et les charges financières (tableau 4). Leurs charges d'amortissement du capital sont également faibles. De ce fait, le ratio résultat courant/production est particulièrement élevé : entre 40 et 50 %, alors qu'il est de 25 % en Belgique et inférieur à 15 % dans toutes les autres régions européennes considérées.

Au-delà de ces caractéristiques communes aux régions italiennes, les exploitations de Ligurie et de Toscane se distinguent par des surfaces moyennes plus petites (autour d'un hectare) et principalement consacrées à la culture florale. Elles emploient aussi davantage de main-d'œuvre à l'hectare : plus de deux personnes à temps plein. Rapportée à la surface, leur valeur ajoutée est supérieure aux performances des trois autres régions italiennes, mais sans atteindre de loin le niveau des zones de production « intensive » du nord de l'Europe. Néanmoins, grâce à la faiblesse des différentes catégories de charges, leur revenu courant par tête dégagé entre 1993 et 1995 atteint ou dépasse 100 000 francs par an : c'est un peu moins qu'en Belgique mais comparable au résultat des exploitations danoises.

Dans les autres régions italiennes, la surface des exploitations est un peu plus importante, mais d'autres formes de cultures coexistent avec la floriculture, donnant à ces unités des caractéristiques globalement plus extensives.

En Vénétie, la valeur ajoutée à l'hectare n'atteint pas 150 000 francs. Mais, grâce à la faible mobilisation de la main-d'œuvre et des équipements (moins d'une personne et moins de 200 000 francs d'immobilisations hors foncier à l'hectare), et – comme dans toutes les exploitations italiennes – à la modération des charges financières, le résultat courant par tête dépasse celui des autres régions italiennes, et rejoint les performances des exploitations belges.

Les Pouilles et la Campanie dégagent une valeur ajoutée à l'hectare un peu supérieure

grâce au recours à plus de main-d'œuvre et, dans les Pouilles, à plus d'équipements. Les charges étant en contrepartie un peu plus élevées, le revenu par tête revient autour de 110 000 francs par an.

### **En Provence, le revenu net par tête est parmi les plus faibles**

La production de fleurs coupées domine également en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où elle constitue 75 % de la production florale totale. Par leur taille et la valeur ajoutée dégagée à l'hectare, les exploitations professionnelles provençales sont assez semblables à leurs voisines italiennes de Ligurie et de Toscane : 1,3 hectare en moyenne, et 300 000 francs de valeur ajoutée à l'hectare (tableau 4). Avec 380 000 francs d'actifs hors foncier à l'hectare, leur taux d'équipement est un peu inférieur à celui des unités ligures et toscanes,

pour une main-d'œuvre à peu près comparable. Mais, à la différence de ce que l'on observe en Italie, le recours au salariat est relativement important en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'excédent brut d'exploitation par UTA familiale avoisine 150 000 francs en moyenne annuelle entre 1993 et 1995, ce qui est faible par rapport aux performances des régions du nord de l'Europe, mais assez comparable aux résultats dégagés par les régions italiennes. Mais les exploitations françaises enregistrent, comme leurs homologues du nord de l'Europe, des charges financières et surtout un amortissement du capital relativement élevés, ce qui obère fortement le résultat net courant. Sur la période étudiée, avec un résultat annuel par non salarié de 70 000 francs, les exploitations horticoles françaises rejoignent leurs homologues allemandes au bas du palmarès des douze régions étudiées.